

QUÉBEC – L'opposition libérale presse le ministre Bernard Drainville de se dissocier des propos du militant indépendantiste Yves Michaud.

Lors d'un entretien accordé à La Presse Canadienne plus tôt cette semaine, l'ex-délégué général du Québec à Paris a exprimé son appui à la charte de la laïcité tout en s'en prenant aux opposants au projet. Il a suggéré aux employés des services publics qui refuseront de se départir de leurs symboles religieux au travail de quitter le Québec.

De tels propos sont «totalement inacceptables», a soutenu le porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, Gilles Ouimet, en point de presse, jeudi.

Le député de Fabre reproche à l'octogénaire souverainiste de diviser les Québécois en deux classes de citoyen: les bons, c'est-à-dire ceux qui appuient les orientations péquistes, et les autres.

M. Ouimet estime que le ministre Drainville, responsable du projet de loi 60 qui institue la charte, a le devoir d'intervenir publiquement pour remettre les pendules à l'heure et désavouer le point de vue de M. Michaud.

«M. Drainville doit se dissocier de ces propos et le faire clairement», a déclaré le député libéral devant un groupe de reporters.

«Ce que M. Michaud exprime, c'est cette idée que la charte de M. Drainville entretient, cette idée des bons Québécois et des mauvais Québécois. C'est ça qui est totalement inacceptable», a-t-il ajouté.

De l'avis de M. Ouimet, ce nouveau chapitre dans le débat sur la laïcité et les valeurs montre à quel point le projet de charte «divise» la société québécoise.

Charte Drainville doit se dissocier d'Yves Michaud affirme le PLQ

Écrit par L'actualité
Jeudi, 09 Janvier 2014 21:32 -

«On n'a pas besoin de ça», a-t-il dit.

Opposé au projet de loi 60, le PLQ présentera au caucus «dans les prochains jours» le rapport du comité interne du parti sur l'intégrisme religieux au sein duquel siège notamment la députée Fatima Houda-Pepin.

La question du code vestimentaire des agents de l'État investis d'un pouvoir coercitif _ policiers, juges, procureurs de la Couronne, gardiens de prison _ a été abordée pendant les travaux.

Coprésidé par M. Ouimet, le comité proposera des «balises» pour cette catégorie de représentants de l'État, sans interdire formellement le port de signes religieux.

«Ce n'est pas le chemin de l'interdiction qui est privilégié», a précisé M. Ouimet.

Toujours en vacances, le ministre Drainville n'a pu être joint, de son côté, pour réagir aux propos controversés de M. Michaud sur les opposants à la charte.

Son collègue de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a cependant tenu à lancer un appel au respect des opinions des «uns et des autres» dans ce débat.

Prudent, M. St-Arnaud a refusé de condamner la sortie de M. Michaud, affirmant ne pas avoir lu «attentivement» ses propos.

«J'ai pas lu exactement ce qu'il a dit alors je ne commencerai pas à commenter ses propos. Cela dit, le débat sur la laïcité est important pour la société québécoise et il doit se tenir dans le calme et le respect», a-t-il souligné.

Cet article [Charte: Drainville doit se dissocier d'Yves Michaud, affirme le PLQ](#) est

Charte Drainville doit se dissocier d'Yves Michaud affirme le PLQ

Écrit par L'actualité

Jeudi, 09 Janvier 2014 21:32 -

apparu en premier sur

[L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Charte Drainville doit se dissocier d'Yves Michaud affirme le PLQ](#)